

HALLOWEEN

Le centre de loisirs se mobilise pour proposer aux petits et grands un Halloween surprenant avec beaucoup de surprises le samedi 30 octobre :

De 15 h à 18 h : **LE REPERE DES MONSTRES** (enfant de moins de 10 ans dans le jardin de l'accueil de loisirs : décoration du jardin, animations, lecture de contes, vente de chichis par les parents de l'amicale laïque, château gonflable...)

De 17h30 à 21h30 (parking école) : **SPECTACLE** (cracheur de feu) et **RESTAURATION** avec l'amicale laïque.

De 18h30 à 22h : **LE CHEMIN DE L'EPOUVANTE** (à partir de 10 ans et adultes) : un circuit d'1 km au départ du parking de l'école

MARCHE DE NOEL

La crise sanitaire COVID-19 a eu raison du marché de Noël en 2020.

Cette année, il aura bien lieu le 19 décembre toute la journée, place Gilliouard et aux Astéries. Le programme va se préciser dans les prochaines semaines, entre animations, concert, manège, chapiteaux pour accueillir les commerçants, les associations locales et bien évidemment le PÈRE NOEL.

EXPOSITION AQUASPHERE

Dans le cadre du projet BLUE PRINT (*), exposition de l'aquasphère dans la galerie de SUPER U du 18 au 23 octobre.

L'aquasphère est un concept intégrant les interconnexions entre l'eau et le vivant et donc le rapport de l'homme à l'eau sous toutes ses formes.

En d'autres termes, elle permet de mettre en avant le lien Terre-Mer ainsi que les responsabilités collectives et individuelles pour la préservation de l'eau et de l'océan de l'amont à l'aval.

(*) Le projet BLUE PRINT, est initié par Catherine CHABAUD, député européenne et ancienne navigatrice, en lien avec AQTA. C'est un projet pilote mené par son association « océan bien commun » pour valoriser les acteurs du territoire d'AQTA en faveur de la préservation de la qualité des eaux et de l'océan.

Ainsi, sur BELZ, seront implantées dans les prochaines semaines, des plaques « *Ne rien jeter - la mer commence ici* » à proximité des réseaux d'eaux pluviales, ceci pour inciter à ne pas jeter de déchets dans ces réseaux qui vont directement polluer rivière et océan.

PETRA NEUE E BRO BELZ ?

Quoi de neuf à BELZ ?



Site : www.mairie-belz.fr
courriel : info@mairie-belz.fr

tél. : 02 97 55 33 13

Sept 2021 - n° 02/21

Petit journal d'informations communales

Les nouvelles de la rentrée scolaire

Cette rentrée scolaire a permis de constater une augmentation des effectifs scolaires dans nos deux écoles : + 6 à l'école PJ Hélias et + 12 à l'école St Jean. Ces chiffres sont encourageants et même si nous devons rester prudents, nous espérons qu'après plusieurs années de baisse consécutive, la commune a enfin amorcé une pente ascendante, fruit notamment des derniers programmes immobiliers.

Cette année scolaire 2021/2022 sera également l'année de grands travaux en élémentaire et en maternelle PJ Hélias. Après la réfection de toutes les classes, c'est désormais les différents sanitaires, y compris ceux de l'accueil de loisirs qui vont faire l'objet d'une réfection complète. L'enveloppe financière dédiée à ce programme est de 363 000 € HT pour lequel la commune va pouvoir bénéficier des subventions du département, de la Région Bretagne et de la CAF du Morbihan. Ces travaux devraient être achevés pour la rentrée scolaire de septembre 2022.

La vie scolaire et extra-scolaire est au cœur de mes préoccupations et de mes actions. A l'heure où nous parlons beaucoup et à juste titre de protection de l'environnement, de réchauffement climatique, nous devons chacun à notre niveau agir. Ainsi, la commune s'associe pleinement au projet porté par l'école Per Jakez Hélias sur la re-végétalisation de l'école.

La cour de l'école ne doit plus être un vaste espace bitumé. A Belz, nous avons la chance d'avoir une partie de cour en espace vert, à l'arrière de l'élémentaire, mais la partie de cour la plus importante et la plus fréquentée par les scolaires et centre de loisirs est totalement bitumée. Ensemble, avec les enseignantes, les élèves, le Conseil Municipal des enfants, une première action a été décidée : la plantation cet automne d'un chêne liège, qui apportera aux journées les plus chaudes, un peu d'ombre et donc un espace plus agréable pour nos jeunes élèves. C'est la première étape de tout un processus de re-végétalisation de cette cour.

Le service jeunesse aura été très actif cet été et malgré une météo peu favorable, la fréquentation a progressé de près de 15 %. Cette tendance est également constatée les mercredis avec 45 jeunes accueillis en moyenne contre une trentaine l'année passée. Pour les plus grands, de 11 à 17 ans, l'espace jeunes est ouvert chaque mercredi de 14h à 18h. Vous pouvez retrouver les programmes du service jeunesse sur www.enfance-jeunesse-belz.com

Le Maire adjoint en charge de la jeunesse, Dominique de WIT

ETUDE SPR

Le Conseil Municipal ce 29 septembre a validé la démarche d'étude pour la mise en place d'un **SPR** = Secteur Patrimonial Remarquable sur certaines parties du territoire communal et tout particulièrement Saint-Cado.

Les Sites Patrimoniaux Remarquables ont été créés par une loi du 7 juillet 2016.

Ce dispositif a pour objectif de protéger et de mettre en valeur le patrimoine architectural, urbain et paysager des territoires. Il permet d'identifier clairement les enjeux patrimoniaux sur un même territoire.

Les enjeux sont retranscrits sur un périmètre et dans le règlement. Cela constitue un facteur de lisibilité pour les porteurs de projets et les habitants.

La commune de BELZ répond aux critères pouvant amener la création d'un SPR au regard de ses sites remarquables et habitats anciens.

Ce document est coconstruit avec les élus, l'ABF (Architecte des Bâtiments de France) et la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bretagne). La mise en œuvre d'un SPR nécessite 2 phases : la définition d'un ou plusieurs périmètres très précis et le règlement applicable. La durée de l'étude est d'environ 2 ans 1/2.

TRAVAUX VOIRIE 2021

Le Conseil Départemental 56 accorde une subvention exceptionnelle de 50 000 € aux communes de moins de 10 000 habitants pour des travaux de réfection de voirie.

Le Conseil Municipal vient de valider la réfection des voiries suivantes : la rue Désiré Lucas (centre bourg), la rue du Dolmen (en partie) et l'île de St Cado (à l'arrière de la chapelle).

Ces travaux seront réalisés cet automne.

REPAS DES AINES

Le repas des aînés se tiendra le samedi 13 novembre prochain aux Astéries.

Ce moment convivial sera l'occasion de réunir les personnes à partir de 71 ans autour d'un repas animé.

Les inscriptions sont prises à l'accueil de la mairie ou par tél. au 02 97 55 33 13 à partir du lundi 18 octobre.

Pour les personnes qui ne veulent pas ou ne peuvent pas participer à ce repas, un bon d'achat d'une valeur de 14 € pourra être retiré en mairie à compter du 17 novembre. Ce bon d'achat, comme chaque année, sera à utiliser dans les commerces de bouche de la commune.

RECUPERATION PLANTS ETE

Les plants d'été vont être retirés prochainement pour faire place à ceux de la Toussaint. Géraniums et autres vivaces pourraient être tout simplement jetés mais NON. Vous pouvez venir les récupérer au service technique le samedi 16 octobre prochain entre 10h et 12h.

Les agents du service espaces verts seront présents et ce sera aussi l'occasion d'échanger avec eux sur leur métier, les conseils de jardinage à l'entrée de l'automne, comment conserver ces plants vivaces pour que l'année prochaine, ils fleurissent à nouveau.

SEMAINE BLEUE - concert Gilles SERVAT -

En partenariat avec les communes d'Etel, Erdeven, Ploemel et Locol-Mendon, un récital de Gilles SERVAT se tiendra à Erdeven, (Keravel) le jeudi 14 octobre à 14h30.

Inscriptions (pour les retraités) en mairie au 02 97 55 33 13.

Rédaction : Commission communication
Nombre d'exemplaires : 1 500

AIDE AU NUMERIQUE

Dans le cadre du plan de relance France Service Numérique, la mairie de BELZ, en association avec celle de LOCOAL MENDON a recruté une conseillère numérique.

Julie ALLAIS a débuté son contrat ce 1er septembre. Elle est en mairie de BELZ le mardi et le vendredi matin. Elle reçoit les personnes sur rendez-vous ou en collectif d'ateliers.

Les ateliers « Clic et Souris » ont repris chaque vendredi de 10h à 11h30 aux Astéries.

Pour toute inscription ou demande de RDV : 02 97 55 33 13 / servicenumerique@mairiebelz.com

CHEQUE ENERGIE

Pour toute information sur ce dispositif gouvernemental qui permet à certaines familles, sous conditions de ressources de percevoir un chèque énergie d'une valeur de 100 € en fin d'année, contacter le CCAS (Judy ADAM) au 02 97 55 33 13 / judy.adam@mairiebelz.com